



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question au Gouvernement n° 2929

Texte de la question

## INONDATIONS À LA RÉUNION

M. le président. La parole est à M. René-Paul Victoria, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. René-Paul Victoria. Ma question s'adresse à Mme la ministre chargée de l'outre-mer.

La Réunion, en ce début d'année, a connu une sécheresse sans précédent amenant le préfet à prendre un arrêté interdisant tout arrosage, tout lavage de véhicule, tout gaspillage d'eau. Or, ces vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 janvier, des pluies diluviennes se sont abattues sur l'île, battant dans certains endroits des records de pluviométrie qui remontaient à quarante ans. Ces pluies ont provoqué de sérieux dégâts au niveau des infrastructures routières, des exploitations agricoles, des entreprises artisanales, des habitations.

Malheureusement, nous avons eu à déplorer un mort, emporté par une coulée de boue dans sa cour, alors que sa petite fille âgée de quatre ans regardait tranquillement la télévision dans le salon.

Mme Bachelot, en déplacement sur notre île, a salué cette famille endeuillée. En dépit du mauvais temps, elle a tenu à poursuivre sa visite, afin d'affirmer la présence de l'État et du Gouvernement. Qu'elle en soit remerciée.

*(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP. - Mouvements divers sur les bancs du groupe SRC.)*

Devant tant de souffrance et de dégâts, madame la ministre, pouvez-vous nous dire comment la solidarité nationale entend se concrétiser afin de venir en aide aux Réunionnais ? *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre chargée de l'outre-mer.

Mme Marie-Luce Penchard, *ministre chargée de l'outre-mer*. Monsieur le député René-Paul Victoria, après une rude période de sécheresse, des graves intempéries se sont effectivement abattues sur l'île de La Réunion, jeudi dernier. Heureusement, la situation météorologique s'est améliorée et l'avis de vigilance a été levé hier après-midi. Nous avons malheureusement déploré une victime, comme vous l'avez souligné. En déplacement aux Antilles, j'ai présenté à sa famille et à ses proches, comme l'a fait Roselyne Bachelot, alors présente à La Réunion, les condoléances du Gouvernement.

Face à cette situation exceptionnelle, les services de l'État se sont immédiatement mobilisés, puisque des consignes de vigilance et de prudence ont été diffusées. Les établissements scolaires ont d'ailleurs été fermés lundi dans une grande partie de l'île et des moyens importants ont été mobilisés pour procéder notamment à des opérations de secours, de sauvetage et d'hébergement d'urgence.

Par ailleurs, et à ma demande, la mission du détachement de la sécurité civile venu dans le département dans le cadre de la lutte contre les feux de forêt, a été prolongée d'une semaine.

Au total, plus d'une centaine d'interventions a été réalisée et six hélicoptères ont été effectués. À l'heure où je vous parle, a effectivement débuté la phase de recensement des destructions. Cela dit, c'est bien évidemment sur la base d'un rapport très précis que le Gouvernement déclenche le fonds de secours et la reconnaissance de catastrophe naturelle. J'ai demandé ce matin, dès mon retour des Antilles, que le préfet puisse m'établir dans les meilleurs délais tous les documents indispensables à l'instruction de ces demandes.

Le Gouvernement, vous le constatez, est entièrement mobilisé pour effacer au plus vite les conséquences de cet événement exceptionnel à La Réunion et se tient surtout aux côtés des Réunionnais pour leur assurer de toute la solidarité nationale. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.)*

## Données clés

**Auteur** : [M. René-Paul Victoria](#)

**Circonscription** : Réunion (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 2929

**Rubrique** : Outre-mer

**Ministère interrogé** : Outre-mer

**Ministère attributaire** : Outre-mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 2 février 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 février 2011